



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## **RENCONTRES PARTENARIALES**

### **MEMORANDUM D'ENTENTE**

**ENTRE**

**LA CONFEDERATION SUISSE**

**ET**

**LA REPUBLIQUE DU MALI**

Bamako, 02 - 03 février 2012

## 1. RAPPEL DU CADRE DE LA COOPERATION

Le 6 octobre 1977, a été signé à Berne l'Accord Cadre de Coopération Technique et Scientifique entre le Mali et la Suisse. Depuis cette date, s'est développée entre les deux pays une coopération riche et diversifiée impliquant les acteurs publics et privés, les associations et ONG maliennes et suisses.

Les 29 et 30 Novembre 2007, s'est tenue à Bamako la 1<sup>ère</sup> session des Rencontres Partenariales Mali/Suisse. A cette occasion un Mémoire d'Entente, faisant le bilan et dégagant les perspectives de coopération pour la période 2007-2011 a été signé. En marge de ces travaux, les 30 ans de coopération et d'amitié entre les deux pays étaient célébrés.

Comme convenu dans le Mémoire d'Entente de 2007, la 2<sup>ème</sup> session des Rencontres Partenariales Mali/Suisse a eu lieu, à Bamako, les 02 et 03 février 2012. Ces échanges ont eu pour objet de procéder à la revue du programme de coopération d'une part et d'autre part, d'approuver la nouvelle Stratégie de Coopération Suisse au Mali pour la période 2012-2015.

La délégation malienne était conduite par l'Ambassadeur Sékouba CISSE, Chef de Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale et la délégation suisse par SE l'Ambassadeur M. Claude ALTERMATT, Chef de la Division « Afrique Sub-Sahara et Francophonie », Département Fédéral des Affaires Etrangères.

La liste des membres des deux délégations et les allocutions prononcées à la cérémonie d'ouverture figurent en **annexe 1**.

Les Parties réaffirment leurs attachements aux valeurs et principes suivants :

1. La solidarité entre les nations et les peuples ;
2. Le partenariat constructif et égalitaire ;
3. Le respect des droits de l'homme ;
4. La promotion de la paix ;
5. La promotion du développement durable ;
6. L'égalité homme - femme ;
7. La promotion de la bonne gouvernance y inclus la lutte contre la corruption ;
8. La démocratie participative ;
9. La décentralisation politique et administrative.

Le programme de coopération entre les deux pays s'inscrit dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017 adopté par le Gouvernement du Mali, les priorités du Message Sud



en faveur des pays en voie de développement approuvé par le Parlement Suisse en 2008 et les principes énoncés dans la Déclaration de Paris en matière d'alignement et d'harmonisation de l'aide.

## **2. BILAN DE LA COOPERATION MALI/SUISSE 2007-2011**

Le programme de coopération Mali/Suisse a été mis en œuvre dans le cadre de la décentralisation considérée comme levier de développement socio-économique et de responsabilisation des acteurs à la base au Mali.

En conformité avec ce choix, trois zones de concentration ont été retenues: Sikasso la 3<sup>ème</sup> région, le cercle de Youwarou en 5<sup>ème</sup> région et les cercles de Niafunké et de Tombouctou en 6<sup>ème</sup> région.

En recherchant une croissance accélérée et un développement social équitable au Mali, les domaines d'intervention prioritaires étaient : les économies locales, l'éducation /formation professionnelle et la santé. La gouvernance locale et le genre étaient intégrés comme thématiques transversales.

Les partenaires privilégiés au niveau régional et local du programme ont été les Collectivités Territoriales et les inter-collectivités, les organisations socio- professionnelles, les opérateurs économiques et les services techniques déconcentrés. Au niveau national, certains ministères techniques et organisations faitières ont été les principaux interlocuteurs.

### **2.1 Des impacts principaux des interventions de la Suisse au Mali**

Les résultats dans les différents programmes ont fait l'objet, soit d'une reconnaissance dans les politiques nationales, soit d'une généralisation à l'échelle nationale. A titre d'exemples, il y a :

- la formation par apprentissage de type dual dans le secteur de l'artisanat ;
- la formation professionnelle axée sur l'emploi et l'insertion économique ;
- les écoles mobiles en faveur des enfants des communautés nomades ;
- les programmes de scolarisation accélérée ;
- la délivrance de services de santé et de développement social sous le pilotage des Collectivités Territoriales dans la région de Sikasso ;
- l'émergence de l'Assemblée Régionale de Sikasso et des inter-collectivités (Koutiala, Bougouni, Youwarou et Niafunké) dans la promotion du développement rural et de l'économie locale (pistes rurales, aménagements hydro agricoles, parcs à bétail, marchés) ;
- le leadership de la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM) dans la défense des intérêts de ses membres et dans la promotion du secteur privé ;
- le leadership renforcé de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP), de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) et de leurs regroupements dans l'élaboration de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et dans la délivrance de services à leurs membres ;



- l'importance de l'articulation ville – campagne à l'exemple de Koutiala dans la stratégie de développement des villes du Mali (SDVM) ;
- l'appui budgétaire sectoriel décentralisé comme outil de renforcement des Collectivités Territoriales et d'accélération des transferts de compétences et de ressources.

Ces avancées ont été possibles grâce à l'effort et à la collaboration entre différents acteurs maliens et suisses (les ministères, les services techniques, les Collectivités Territoriales, les organisations socioprofessionnelles, les ONG suisses Helvetas Swiss Intercooperation, Swisscontact et les mandataires maliens). Dans ce cadre, les autorités maliennes et les populations ont apprécié le travail de proximité, la capacité d'adaptation aux besoins et la volonté de rester engagé malgré des situations d'insécurité.

## 2.2 Volume financier 2007-2011

L'ensemble de ces interventions a représenté un volume d'engagement sur la période 2007-2011 (5 ans) d'environ 60 millions de francs suisses, soit 28 milliards de francs CFA. En cumulant les engagements suisses en faveur du Mali durant les derniers 35 ans, la coopération suisse a décaissé environ 160 milliards F CFA.

### **3. LES PRIORITES DE LA COOPERATION MALI/SUISSE 2012-2015**

S'appuyant sur les acquis de la coopération et les évolutions du Mali, les Parties confirment leur intérêt à œuvrer à la promotion de la sécurité humaine et au développement social et économique équitable au Mali.

L'accent est mis sur l'approche de développement économique territorial inclusif portée par les acteurs de la décentralisation, avec une attention accordée à la gouvernance partagée et transparente.

En continuité avec la période antérieure et en considération des indicateurs de pauvreté, de vulnérabilité et d'insécurité, les régions de concentration retenues sont : Sikasso, Mopti et Tombouctou.

Pour des raisons d'efficacité et d'accélération de la croissance dans les zones ciblées, trois domaines interdépendants sont priorisés:

- le Développement Rural – Economies Locales ;
- l'Education – la Formation Professionnelle ;
- la Gestion Publique Locale.

La Gouvernance et le Genre sont retenus comme des thèmes transversaux.

L'intégration régionale couvrant les relations transfrontalières et la migration sont considérées comme des potentialités pour le développement du Mali.

Les partenaires privilégiés restent :

- au niveau régional et local, les Collectivités Territoriales et les intercollectivités, les organisations socioprofessionnelles, les opérateurs économiques, les services techniques déconcentrés ;
- au niveau national, les ministères techniques et les organisations faitières.

Le programme de coopération se met en œuvre en tenant compte d'une analyse régulière du contexte politique et sécuritaire. Compte tenu des régions de concentration retenues, les Parties réaffirment l'importance à accorder à la paix, la sécurité des populations et la stabilité. Des adaptations sont envisagées en fonction des situations spécifiques. Des interventions humanitaires sont également prévues en cas de besoin.

### 3.1 Volume financier 2012-2015

Sous réserve de l'approbation des enveloppes budgétaires pluriannuelles par le Parlement suisse, le budget indicatif du programme 2012-2015 (4 ans) est d'environ 82 millions de francs suisses, soit 41 milliards de francs CFA.

## 4. ENGAGEMENTS COMMUNS

Dans le souci de renforcer les synergies et de valoriser les complémentarités, les Parties s'engagent à travailler de concert dans les domaines et thèmes suivants :

### **Pour le domaine « Développement Rural – Economies Locales »**

- développer les infrastructures ;
- promouvoir la sécurisation foncière en milieu rural ;
- améliorer l'accès aux facteurs de production rurale (crédits, intrants, équipements, conseils de proximité, etc.) ;
- promouvoir la diversification des sources de revenus locaux ;
- poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires et soutenir la professionnalisation du secteur privé.

### **Pour le domaine « Education et Formation Professionnelle »**

- promouvoir une éducation de base formelle et non formelle ancrée dans la décentralisation et adaptée aux différents contextes ;
- assurer un meilleur accès à l'éducation des enfants marginalisés, en situation de vulnérabilité et exclus du système scolaire ;
- développer la régionalisation de la formation professionnelle axée sur l'emploi et l'insertion économique ;
- promouvoir l'implication du secteur privé dans la formation professionnelle dans une perspective d'emploi et d'insertion.



**Pour le domaine « Gestion Publique Locale »**

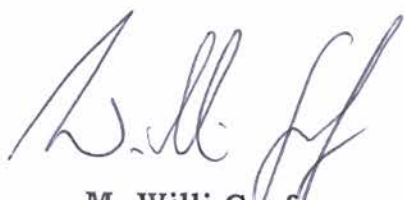
- appuyer la mobilisation des ressources internes des Collectivités Territoriales ;
- renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi de l'exécution des budgets locaux ;
- appuyer la fonctionnalité des CROCSAD<sup>1</sup> / CLOCSAD<sup>2</sup> / CCOCSAD<sup>3</sup> en vue d'une meilleure coordination des actions de développement et de redevabilité ;
- promouvoir la contractualisation des programmes de développement entre l'Etat et les Collectivités Territoriales à travers les contrats – plan ;
- renforcer la place et le rôle des autorités traditionnelles dans la gouvernance locale.

**5. LES PROCHAINES RENCONTRES PARTENARIALES**

Les Parties conviennent de tenir les prochaines Rencontres Partenariales en Suisse dans le courant de l'année 2016.

Fait à Bamako, le 03 février 2012 en deux exemplaires originaux.

Pour la Confédération Suisse



**M. Willi Graf**  
Chef Suppléant  
Coopération Régionale  
Direction du Développement  
et de la Coopération  
Département Fédéral des  
Affaires Étrangères

Pour la République du Mali



**Ambassadeur Sékouba CISSE**  
Chef de Cabinet  
Ministère des Affaires Etrangères et de  
la Coopération Internationale

<sup>1</sup> CROCSAD : Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

<sup>2</sup> CLOCSAD : Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

<sup>3</sup> CCOCSAD : Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

## Délégation malienne

Ambassadeur Sékouba CISSE		Chef de Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et Chef de Délégation
Ambassadeur Mamadou M. TRAORE		Directeur Europe/MAECI
Tidiani	DIARRA	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme
Kassoum	DENON	Ministère de l'Agriculture/CCIA
Oumou	BERTHE	Ministère de la Culture
Amadou Billy	SOUSSOKO	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
Mohamed Abdoulaye TRAORE		Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement/AEDD
Mme DIOP Binta	DIALLO	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Robert	DIARRA	Ministère de l'Economie et des Finances/DGB
Fadéby	DOUMBIA	Ministère de l'Economie et des Finances/DGDP
Abdel Kader	KEITA	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Mamadou	OUANE	Ministère du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme
Cne Mamadou D.	COULIBALY	Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile
Nouhoum	CISSE	Ministère de l'Economie et des Finances/DGB
Fanta	THERA	Ministère Délégué à la Décentralisation/MATCL
KOUYATE Fanta	KAMISSOKO	Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
Sidi	BOCOUM	Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
Drissa	BALLO	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle/DNFP
Daha	NIASSE	Ministère de l'Artisanat et du Tourisme/ DNA
Gaoussou	CISSE	Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce/ DNCC
TOURE Bintou	KONE	Ministère de la Santé/CPS
Diassé	CONARE	Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
Amadou	MORO	Direction Europe/MAECI
Dianguina	SOUMARE	Direction Europe/MAECI

Hamadou	KONDA	Direction de la Coopération Multilatérale/MAECI
Mme KASSAMBARA Inna ISSA	SISSOKO SOW	Direction Europe/MAECI
Mme TRAORE Solange Boubacar B.	DEMBELE DIALLO	Direction Afrique/MAECI
Marico	KEITA	Direction Europe/MAECI
Bokary	BOCOUM	Direction Amérique/MAECI
Moussa	DIA	Direction Europe/MAECI
Mohamed	COULIBALY	Direction des Affaires Juridiques/MAECI
Daouda	DIARRA	Direction Amérique/MAECI
Salim	CISSE	CPS/Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Yaya	BAMBA	Secrétariat Permanent /Loi d'Orientation Agricole (LOA)
Allé	OUMAROU	Loi d'Orientation Agricole (LOA)
Oumar	KORINGAGO	Président AR-Sikasso
Mohamed	Ahmed DOFANA	Maire Commune Urbaine de Tombouctou
N'Golo	BOUARE	1 <sup>er</sup> Vice Président de Blongal Youwarou
TRAORE Assitan Bréhima	BAH DEMBELE	Maire et Président Conseil Intercommunal de Développement
Mamadou Lamine	COULIBALY	Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM)
		Présidente de la FNAM
		AOPP/Mali
		Coordination Nationale des Organisations Paysannes/CNOP



## Délégation Suisse

SE Ambassadeur Claude Altermatt	Chef de la Division « Afrique Sub-Sahara et Francophonie » / DFAE et Chef de Délégation
SE Ambassadeur Muriel Berset Kohen Willi Graf Mirko Manzoni Myriam Gallio-Blaser	Ambassadeur de Suisse au Mali  Directeur Adjoint DDC Chargé de Programme DDC Chargée de Programme DDC
Geneviève Federspiel Singh	Directrice Résidente, Bureau de la Coopération Suisse au Mali (BUCO)
Giorgio Dhima Carole Borel	Directeur Suppléant BUCO Cheffe Finance et Administration BUCO
Markus Eggenberger Abdel Kader Dicko Djibril Diani Ismâïla Alhassane Keïta Sokona Sissoko Dembélé Hawa Soumaré	Conseiller Régional BUCO Conseiller Régional BUCO Chargé de Programme BUCO Chargé de Programme BUCO Chargée de Programme BUCO Chargée de Finance et Controlling BUCO
Sory I. Sangaré	Chargé d'Administration et du personnel BUCO
Gyaméra Naké Sall Abdoul Wahab DIENG	Assistante de Direction BUCO Chargé de Programme BUCO